

DEPARTEMENT
DE HAUTE-SAÔNE

PETR DU PAYS GRAYLOIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMITÉ SYNDICAL DU 11 FÉVRIER 2021

Le comité syndical du PETR du Pays Graylois, agissant en vertu d'une convocation en date du 3 février 2021, s'est réuni dans la salle des Congrès de Gray, le 11 février à 18h30, sous la présidence de Frederick HENNING, président du PETR.

Etaient présents : ABBEY Serge, BERTHET Alain, CHEMINOT Didier, CHENEVIER Jocelyn, CLEMENT Christelle, COLINET Patrice, DAGUET Nadine, DEGRENAND Bruno, DEMANGEON Claude, DOUSSOT Dimitri, HENNING Frederick, KOPEC Freddy, MILESI Nicole, NOLY Jean, PAQUIS Martine, PATE Pierre, SAVIN Thierry, TODESCHINI Agnès, VILLENEUVE Régis.

Etaient porteurs d'un pouvoir : /.

Etaient absents : BLINETTE Alain, CARTERET Jean-Paul, CHAUSSE Jean-Pierre, GAUTHIER Claudie, RENEVIER Michel.

Secrétaire de séance : CLEMENT Christelle.



CS/11-02-2021/N°2

FINANCES LOCALES **DECISIONS BUDGETAIRES**

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 **DU PETR DU PAYS GRAYLOIS**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-14 et L.2121-31, relatifs au vote du compte administratif et à son adoption,

Vu la délibération du PETR du Pays Graylois, en date du 30 janvier 2020, approuvant le budget primitif pour l'exercice 2020,

Vu les conditions d'exécution du budget 2020,

Considérant que Frederick HENNING, président du PETR, s'est retiré pour laisser la présidence à Dimitri DOUSSOT, 1er vice-président, lors de l'adoption du compte administratif,

Après présentation du document, il est proposé au comité syndical d'adopter, le compte administratif 2020, joint en annexe, arrêté comme suit :

| FONCTIONNEMENT | | | |
|---|------------------|-----------------------|------------------|
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Prévu | Réalisé (1) | Prévu | Réalisé (2) |
| 334.875,28 euros | 278.159,07 euros | 334.875,28 euros | 272.247,81 euros |
| INVESTISSEMENT | | | |
| DEPENSES | | RECETTES | |
| Prévu | Réalisé (3) | Prévu | Réalisé (4) |
| 80.187,77 euros | 8.021,61 euros | 80.187,77 euros | 73.088,12 euros |
| Résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 (2-1) | | -5.911,26 euros (5) | |
| Résultat d'investissement de l'exercice 2020 (4-3) | | + 65.066,51 euros (6) | |
| TOTAL résultat exercice 2020 (6-5) | | + 59.155,25 euros | |

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents et votants, le compte administratif 2020 du PETR du Pays Graylois.

VOTE :

Membres en exercice : 25
Délégués présents : 19
Délégués représentés : 0
Ayant voté pour : 18
Ayant voté contre : 0
S'étant abstenu : 0
N'ayant pas pris part au vote : 1 (le président a quitté la salle).

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre tous les membres présents pour extrait certifié conforme.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

070-200050318-20210211-CS-11022021-N02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/02/2021

Affichage : 17/02/2021



Frederick HENNING
Président

